



Pièces de remplacements non officielles - Propriété intellectuelle/industrielle - Contrefaçons

Par **InconnuInconnu**, le **11/05/2025 à 09:28**

Bonjour,

Je vous contacte pour obtenir un conseil juridique rapide.

En tant que particulier, je souhaite acheter des pièces détachées informatiques (coques extérieures, charnières, etc.) compatibles avec certains modèles de laptops HP, pour une réparation privée et strictement personnelle.

Voici mes deux questions juridiques :

1 - Dans le cas des pièces techniques sans marque (comme les coques extérieures inférieure et supérieure du clavier, les charnières), qui sont compatibles avec mon modèle de laptop HP, mais dont le design est similaire à celui de nombreux autres modèles de portables (HP, Asus, Acer, Mac, Lenovo), est-ce que ces pièces peuvent être considérées comme de la contrefaçon ? Ces pièces ne portent aucune marque inscrite, elles sont simplement décrites comme "compatibles"/"(faites)"pour". D'après mes connaissances, elles ne peuvent pas être sous brevet, car les charnières semblent génériques et non innovantes, ce qui est nécessaire pour le brevetage. De même, en ce qui concerne les coques extérieures, leur design semble assez générique et commun à la plupart des laptops. À moins que la disposition des ports USB, des vis, des lettres du clavier ou des trous d'aérations ne constitue une innovation, mais je doute que cela puisse être pris en compte. Est-ce que j'ai raison ? Est-ce qu'une pièce non officielle sans marque peut être légalement achetée, un peu comme il est permis d'acheter des chargeurs Apple non officiels ?

2 - Concernant les pièces avec un logo inscrit, comme le logo HP, trouvé sur des sites non officiels comme aliexpress, suis-je, en tant qu'acheteur, dans l'obligation de vérifier l'authenticité du produit ? Cela pourrait-il être une contrefaçon, un produit reconditionné, remis à neuf, ou encore un surplus de stock d'origine ? Il me semble que pour des objets techniques comme ceux-ci, il est impossible de discerner la provenance exacte du produit. Dans ce cas, quelles sont mes responsabilités légales concernant l'achat

de ces pièces avec un logo ?
Je vous remercie par avance pour vos réponses.